

Regards sur la société canadienne

Vivre seul au Canada



par Jackie Tang, Nora Galbraith et Johnny Truong

Date de diffusion : le 6 mars 2019



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Vivre seul au Canada

par Jackie Tang, Nora Galbraith et Johnny Truong

La publication *Regards sur la société canadienne*, qui paraît aujourd’hui, présente une étude fondée sur les données du Recensement de 2016, dans laquelle on examine les caractéristiques des personnes vivant seules au Canada. Dans le cadre de cette étude, on utilise aussi les données de l’Enquête sociale générale de 2017 sur la famille, afin d’analyser les relations familiales et le bien-être de cette population particulière.



Aperçu de l’étude

La présente étude repose sur les données du Recensement de la population et de l’Enquête sociale générale de 2017 sur la famille et vise à examiner les caractéristiques de la population vivant seule au Canada. En plus d’étudier les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des personnes qui vivent seules, on examine leurs caractéristiques sur le plan du logement, leurs antécédents conjugaux, leurs relations familiales et certains indicateurs de leur bien-être.

- Le nombre de personnes vivant seules au Canada a plus que doublé au cours des 35 dernières années, passant de 1,7 million en 1981 à 4,0 millions en 2016. Les personnes vivant seules représentaient 14 % de la population de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés en 2016, comparativement à 9 % en 1981.
- Ces dernières décennies, le nombre de personnes vivant seules a augmenté le plus rapidement chez les adultes de 35 à 64 ans. Compte tenu de cette tendance, les personnes vivant seules en 2016 étaient plus susceptibles d’être de sexe masculin et d’être séparées ou divorcées que par le passé.
- Les caractéristiques socioéconomiques des personnes qui vivent seules ainsi que leurs caractéristiques sur le plan du logement diffèrent de celles des personnes qui vivent avec d’autres. Par exemple, les personnes vivant seules étaient plus de deux fois plus susceptibles que les personnes vivant avec d’autres de vivre dans un appartement en copropriété en 2016.
- Même si elles vivent seules dans leur lieu de résidence habituel, les personnes vivant seules peuvent néanmoins entretenir des liens étroits avec des êtres chers : en 2017, la majorité de ces personnes avaient au moins un enfant, et le tiers de celles de 20 à 34 ans entretenaient une relation de couple vivant chacun chez soi.
- La plupart des jeunes adultes qui vivaient seuls en 2017 avaient l’intention de former une union ou d’avoir un enfant, ce qui laisse supposer qu’ils considèrent ce mode de vie comme étant temporaire.

Introduction

Les données du Recensement de 2016 ont révélé que, pour la première fois dans l’histoire canadienne, les ménages comptant une seule personne étaient le type de ménages le plus répandu, dépassant les ménages formés d’un couple ayant des enfants¹. Des tendances similaires

ont été observées dans d’autres pays ces dernières années². La popularité grandissante du fait de vivre seul comme mode de vie a transformé de nombreux aspects de la société canadienne, plus particulièrement le marché du logement — où l’on observe une demande

croissante de logements individuels plus petits — et le marché du commerce de détail, dans lequel le nombre de biens et de services à la consommation destinés aux personnes vivant seules a augmenté.

Parallèlement à l'augmentation du nombre de personnes vivant seules, des questions ont été soulevées concernant l'incidence possible de ce mode de vie sur la prévalence de l'isolement social et de la solitude au sein de la société, plus particulièrement chez les personnes âgées. Certaines données indiquent que les personnes qui vivent seules sont généralement plus susceptibles de déclarer être isolées socialement ou éprouver de la solitude que celles qui vivent avec d'autres personnes³. La génération du baby-boom atteint actuellement le troisième âge. Il est possible que la prochaine génération de personnes âgées soit plus à risque d'éprouver de l'isolement social, étant donné que les baby-boomers ont eu moins d'enfants en moyenne que les générations précédentes. Les baby-boomers ont aussi affiché des taux plus élevés de dissolution de leurs unions, ce qui peut avoir une incidence sur la fréquence de leur contact avec leurs enfants⁴.

Comme la prévalence des personnes vivant seules a augmenté au fil du temps, on s'attend à ce que ces personnes présentent des caractéristiques plus diversifiées. Les personnes qui vivent seules peuvent présenter des caractéristiques socioéconomiques et familiales très différentes, de même que diverses caractéristiques en matière de logement, selon l'étape où elles en sont dans leur vie et selon que ce mode de vie ait été le résultat d'un choix ou de circonstances⁵. Étant donné que le ménage

représente l'une des principales unités décisionnelles au sein de la société⁶, les tendances relatives aux caractéristiques des personnes qui vivent seules pourraient jouer un rôle de plus en plus important dans l'évolution de la société, de la culture et de l'économie du Canada au cours des années à venir.

En s'appuyant sur des analyses antérieures des personnes vivant seules au Canada⁷, la présente étude porte sur deux grandes questions : « Quelles sont les caractéristiques des personnes qui vivent seules au Canada? » et « De quelle façon cette population a-t-elle évolué au fil du temps? » On utilise les données du Recensement de la population du Canada et de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2017 sur la famille pour étudier les personnes vivant seules au sein de ménages privés. À partir des données du recensement, l'étude traite d'abord des changements dans la taille et la composition démographique de la population vivant seule au fil du temps. Dans la section suivante, on compare la situation socioéconomique et la situation en matière de logement des personnes qui vivent seules avec celles des personnes qui vivent avec d'autres. Enfin, dans le but de mieux comprendre les diverses expériences des personnes vivant seules, on utilise les données de l'ESG de 2017 afin d'examiner les caractéristiques en matière de fécondité des personnes qui ont ce mode de vie, ainsi que leurs caractéristiques conjugales, certains indicateurs de leur bien-être et leurs intentions en ce qui a trait à l'avenir. Pour obtenir plus de renseignements sur la conception de l'étude, voir l'encadré [Sources des données, méthodes et définitions](#).

La prévalence des personnes vivant seules a augmenté rapidement au cours du XX^e siècle

Depuis le début du XX^e siècle, la taille moyenne des ménages au Canada a diminué pour passer de 5,0 personnes en 1901⁸ à 2,4 personnes en 2016. Parallèlement à la réduction de la taille des ménages, la proportion des ménages composés d'une seule personne a augmenté rapidement, passant de 7 % en 1951 à 28 % en 2016, le niveau le plus élevé jamais enregistré. Comment cela s'es-t-il produit?

Au cours des premières décennies suivant la Confédération, les ménages canadiens avaient tendance à être relativement nombreux et diversifiés en ce qui a trait à leur composition, comprenant souvent plusieurs générations d'une même famille, des parents lointains, des enfants en famille d'accueil, des domestiques, des journaliers et des chambreurs⁹. Graduellement, une nucléarisation des ménages s'est produite, ce qui a fait en sorte que les familles de recensement sont devenues plus susceptibles de vivre par elles-mêmes¹⁰. Parallèlement, les personnes hors famille de recensement ont de plus en plus choisi de vivre seules¹¹.

Après la Deuxième Guerre mondiale, la période allant du début des années 1950 à la fin des années 1970 a été celle où l'on a enregistré la hausse la plus rapide du nombre de personnes vivant seules. Une part de cette augmentation s'explique simplement par les changements dans la structure de la population canadienne : l'importante génération du baby-boom a commencé à entrer dans l'âge adulte, au moment où le fait de vivre seul est devenu un mode

de vie possible pour la première fois. En outre, les importants progrès réalisés au chapitre de l'espérance de vie des femmes par rapport à celle des hommes au cours de cette période ont entraîné une hausse du nombre de femmes âgées vivant seules à la suite du décès de leur conjoint. Toutefois, la majeure partie de l'augmentation de la popularité du fait de vivre seul comme mode de vie au cours de cette période peut s'expliquer par l'évolution des attitudes et des préférences¹². Des changements sociaux, comme le divorce sans égard à la faute¹³, l'émergence d'une nouvelle période transitoire entre le départ du foyer des parents et le fondement d'une famille, l'urbanisation et la croissance rapide connexe du nombre de tours d'habitation¹⁴, les progrès technologiques au foyer¹⁵, de même que l'expansion des programmes de bien-être social et de logements

publics, ont permis à un plus grand nombre de personnes de vivre seules si elles le souhaitaient¹⁶.

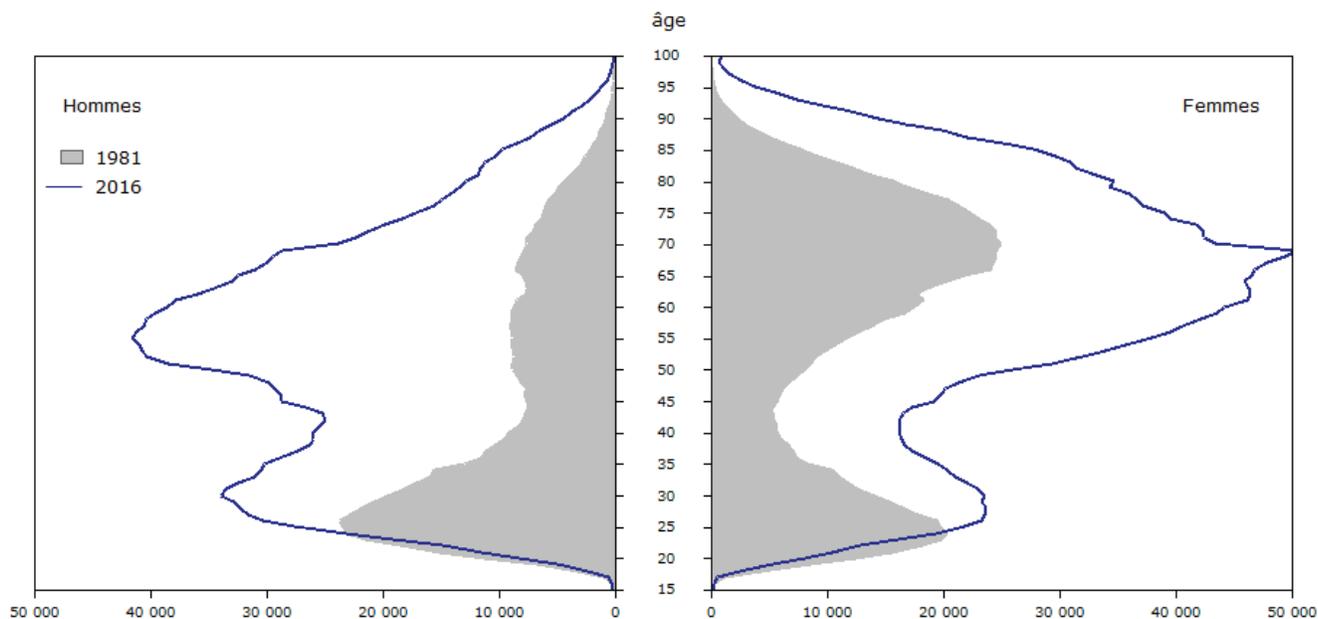
Au milieu des années 1980, la nouvelle capacité de vivre seul et la préférence croissante pour ce mode de vie étaient bien ancrées dans la société canadienne. De nombreux chercheurs qui se sont intéressés au phénomène à ce moment-là se sont demandé si la tendance croissante vers des ménages comptant une seule personne prendrait fin une fois que les plus jeunes membres de la génération du baby-boom entreraient dans l'âge adulte¹⁷. Toutefois, comme permettront de le montrer les sections ci-après, on a observé une croissance continue de la prévalence des personnes vivant seules au cours des décennies qui ont suivi.

Un nombre relativement plus élevé d'hommes et de personnes séparées ou divorcées vivent seuls aujourd'hui

Le nombre de personnes vivant seules au Canada a plus que doublé au cours des 35 dernières années, passant de 1,7 million en 1981 à 4,0 millions en 2016. Au cours de la même période, la proportion de la population de 15 ans et plus qui vivait seule au sein de ménages privés a augmenté pour passer de 9 % à 14 %. Cette croissance s'est produite dans toutes les régions du pays, mais plus particulièrement au Québec (voir l'encadré [Le Québec : la province comptant le plus de personnes vivant seules au Canada](#)).

La composition selon l'âge et le sexe de la population vivant seule a aussi changé considérablement au cours des dernières décennies

Graphique 1
Nombre de personnes vivant seules, selon l'âge et le sexe, 1981 et 2016



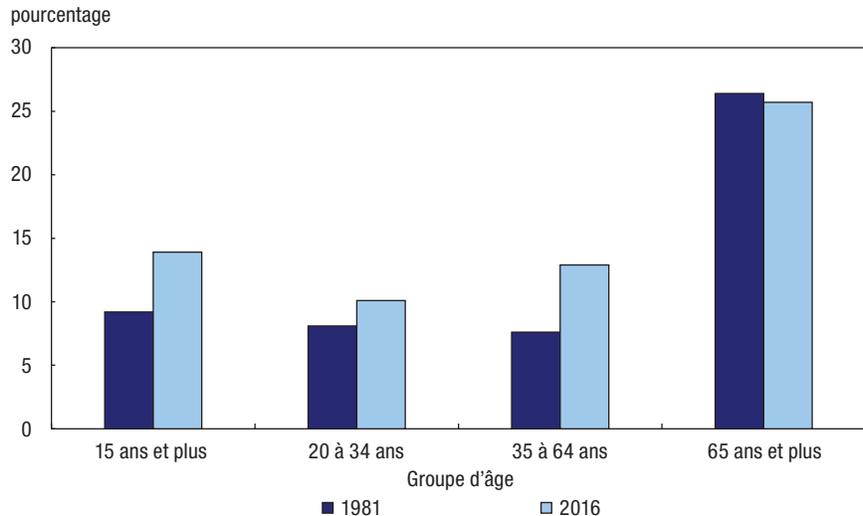
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 2016.

(graphique 1). En 1981, plus de trois fois plus de femmes âgées (65 ans et plus) que d'hommes âgés vivaient seules, et le nombre de femmes de 35 à 64 ans vivant seules était plus élevé que le nombre d'hommes de ce groupe d'âge qui vivaient seuls. Au cours des décennies qui ont suivi, le nombre d'hommes vivant seuls a augmenté plus rapidement que le nombre de femmes vivant seules, particulièrement chez les 35 ans et plus. En 2016, le nombre d'hommes de 35 à 64 ans vivant seuls était plus élevé que le nombre de femmes du même groupe d'âge vivant seules, et l'écart entre les sexes parmi les personnes âgées vivant seules s'est rétréci pour s'établir à un ratio de 2,2 femmes âgées vivant seules pour chaque homme âgé vivant seul.

Même si le nombre de personnes vivant seules a augmenté dans tous les groupes d'âge au fil du temps, la hausse la plus rapide s'est produite chez les adultes de 35 à 64 ans (graphique 2). Dans ce groupe d'âge, la proportion de personnes vivant seules s'est accrue pour passer de 8 % en 1981 à 13 % en 2016. Cette hausse rend compte du fait que le nombre de personnes de ce groupe d'âge vivant seules a augmenté plus rapidement que le nombre de personnes vivant avec d'autres au cours de cette période (graphique 3).

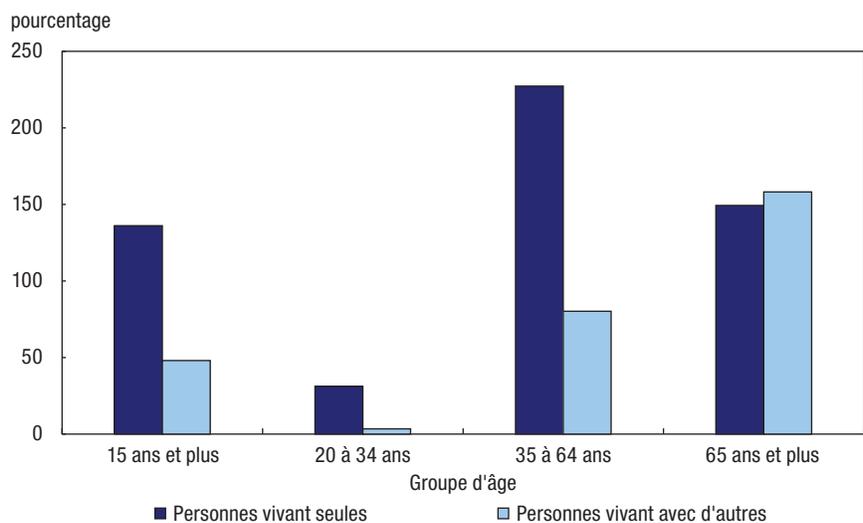
Par contre, la proportion de personnes âgées qui vivaient seules a diminué légèrement au cours de la même période, étant donné que le nombre de personnes âgées qui vivaient avec d'autres a augmenté plus rapidement. Malgré cette popularité croissante du fait de vivre seul comme mode de vie à des âges plus jeunes au fil du temps, ce mode de vie demeure le plus répandu parmi les personnes âgées : plus du quart d'entre elles (26 %) vivaient seules en 2016.

Graphique 2
Proportion de la population vivant seule, selon le groupe d'âge, 1981 et 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 2016.

Graphique 3
Croissance du nombre de personnes vivant seules et du nombre de personnes vivant avec d'autres, selon le groupe d'âge, 1981 à 2016



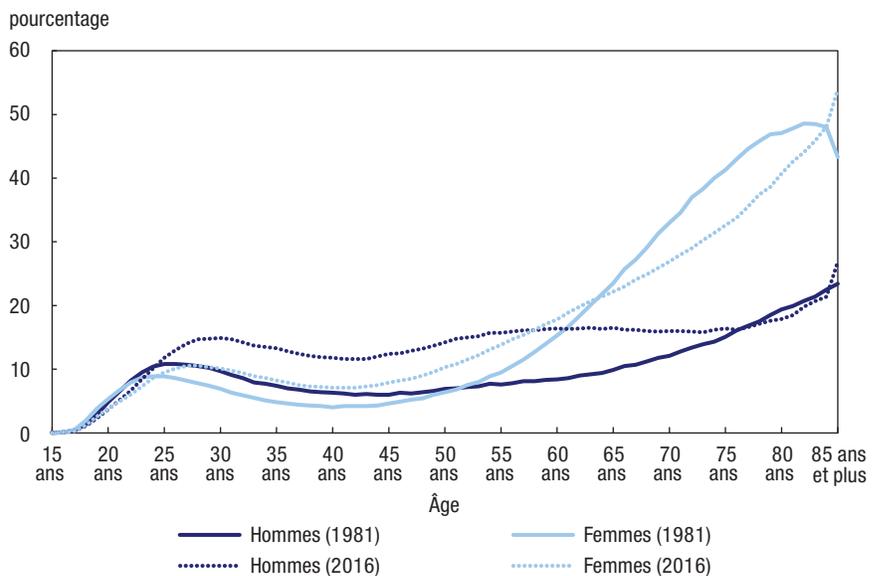
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 2016.

Les tendances au chapitre de l'âge ont évolué différemment chez les hommes et les femmes

De 1981 à 2016, la proportion de personnes de 25 à 64 ans qui vivaient seules a augmenté, tant chez les hommes que chez les femmes, mais la croissance a été plus rapide chez les hommes (graphique 4). La proportion de femmes de 65 ans et plus qui vivaient seules a diminué au cours de la période dans tous les groupes, sauf les plus âgés, tandis que la proportion d'hommes âgés vivant seuls a augmenté de façon générale.

Ces développements rendent compte de deux tendances sociales importantes qui se sont produites au cours des 35 dernières années. L'augmentation relativement importante de la prévalence du fait de vivre seul comme mode de vie chez les hommes ces dernières décennies est en partie liée au taux croissant de dissolution des unions qui a été enregistré au cours de cette période. Bien que le partage des responsabilités parentales suite à une séparation ou un divorce soit à la hausse, les enfants demeurent plus susceptibles d'avoir le domicile de leur mère en tant que principal lieu de résidence.¹⁸ Suite à une séparation ou un divorce, les pères sont donc plus susceptibles de vivre seuls au moins pendant une certaine période. La diminution de la proportion de femmes âgées vivant seules découle en grande partie de la hausse de l'espérance de vie des hommes ces dernières décennies, ce qui s'est traduit par un nombre relativement plus faible de femmes âgées vivant seules parce qu'elles sont veuves¹⁹. En ce qui concerne les hommes, toutefois, l'amélioration de l'espérance de vie a aussi fait augmenter la prévalence

Graphique 4
Proportion de la population vivant seule, selon l'âge et le sexe, 1981 et 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 2016.

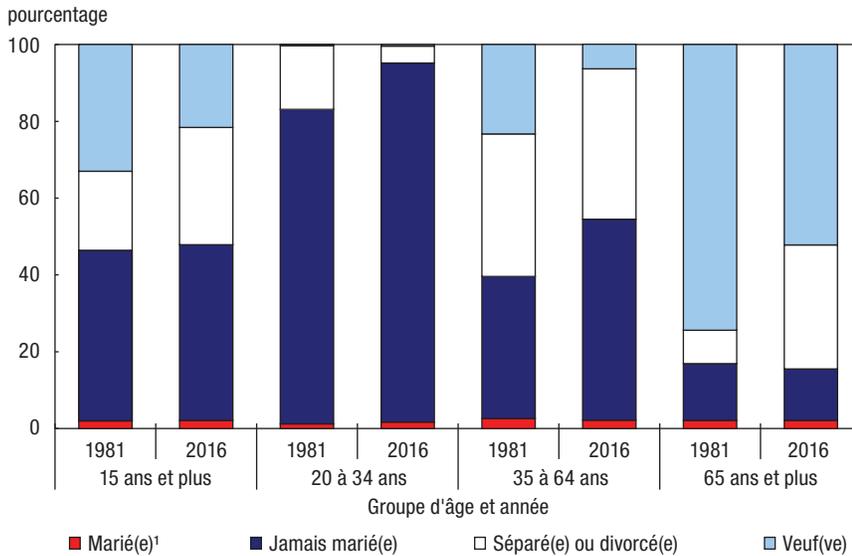
du fait de vivre seul comme mode de vie à des âges plus avancés. Par conséquent, l'écart dans la prévalence du fait de vivre seul comme mode de vie entre les sexes s'est rétréci pour les personnes âgées ces dernières années : en 2016, les hommes représentaient 32 % des personnes âgées vivant seules, comparativement à 23 % en 1981.

Les tendances quant à l'amélioration de l'espérance de vie des hommes et à l'augmentation des taux de dissolution des unions ont eu pour effet de modifier le profil de l'état matrimonial des personnes vivant seules. De 1981 à 2016, la proportion de personnes vivant seules qui étaient veuves a diminué pour passer de 33 % à 22 %, tandis que la proportion de celles qui étaient séparées ou divorcées a augmenté pour passer de 21 % à 31 %. La hausse du nombre de personnes séparées ou divorcées vivant seules

a été la plus importante parmi les personnes âgées : de 1981 à 2016, la proportion de personnes âgées vivant seules qui étaient séparées ou divorcées a plus que triplé, passant de 9 % à 32 % (graphique 5).

Compte tenu des différences au chapitre de l'espérance de vie entre les sexes et du fait que les femmes ont tendance à épouser des hommes plus âgés qu'elles, l'état matrimonial prédominant des personnes âgées vivant seules diffère selon le sexe. Parmi tous les groupes d'âge, en 2016, les hommes vivant seuls étaient plus susceptibles que les femmes vivant seules de ne jamais avoir été mariés. Le veuvage était l'état matrimonial le plus répandu chez les femmes âgées qui vivaient seules en 2016 (60 %), tandis que le fait d'être séparé ou divorcé était plus répandu chez les hommes âgés qui vivaient seuls (41 %)²⁰.

Graphique 5
Répartition de la population vivant seule selon l'état matrimonial légal et le groupe d'âge, 1981 et 2016



1. Dans les données du recensement, les personnes qui déclarent être mariées, mais qui ne vivent pas avec leur conjoint dans le même ménage privé ou logement collectif, sont traitées comme étant mariées aux fins de l'état matrimonial, mais comme ne l'étant pas pour ce qui est des caractéristiques familiales. Pour obtenir plus de renseignements sur la façon dont le membre du ménage est défini dans le cadre du recensement, voir la définition de « lieu de résidence habituel » dans le Dictionnaire du Recensement de 2016.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 et 2016.

Les jeunes adultes vivant seuls présentent des taux de scolarité et d'activité sur le marché du travail relativement élevés

Les profils socioéconomiques des personnes vivant seules et des personnes vivant avec d'autres²¹ diffèrent selon qu'ils sont mesurés en fonction du niveau de scolarité, de l'activité sur le marché du travail ou de l'abordabilité du logement. Au sein de la population qui vit seule, on observe également des différences nettes quant à la situation socioéconomique des adultes plus jeunes par rapport aux adultes plus âgés, ce qui rend compte de la diversité des réalités et des expériences quotidiennes des personnes qui vivent selon ce mode de vie.

Tout comme la population en général, la population vivant seule est devenue plus scolarisée au fil du temps. Toutefois, les personnes vivant seules affichent des tendances différentes quant au niveau de scolarité atteint par rapport à celles enregistrées par les personnes qui vivent avec d'autres. Les jeunes adultes qui vivaient seuls en 2016 étaient plus susceptibles d'avoir un diplôme collégial ou universitaire que leurs homologues du même groupe d'âge qui vivaient avec d'autres. Cela était particulièrement le cas des jeunes femmes de 25 à 34 ans²², parmi lesquelles 77 % de celles qui vivaient seules avaient un certificat ou un diplôme collégial ou universitaire, comparativement à 67 % de celles qui vivaient avec d'autres. En revanche, la situation inverse est observée à des âges plus

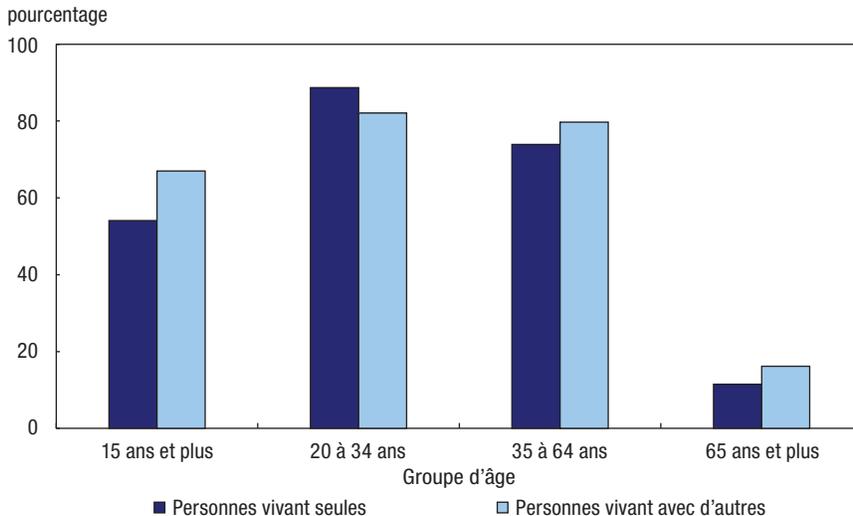
avancés, les personnes vivant seules étant moins susceptibles d'avoir un certificat ou un diplôme collégial ou universitaire que celles vivant avec d'autres, et ce, peu importe le sexe²³. Des tendances similaires sont ressorties au chapitre de l'activité sur le marché du travail : les jeunes adultes vivant seuls affichaient des taux plus élevés d'activité sur le marché du travail²⁴ en 2016 que leurs homologues du même groupe d'âge qui vivaient avec d'autres, alors que la situation inverse a été observée chez les adultes plus âgés (graphique 6).

Les jeunes adultes qui poursuivent des études supérieures sont généralement plus susceptibles d'avoir leur premier enfant à un âge plus avancé²⁵, ce qui augmente peut-être la probabilité qu'ils vivent seuls comparativement à ceux qui ont atteint un niveau de scolarité inférieur. En revanche, les personnes plus âgées vivant seules sont peut-être plus susceptibles que les adultes plus jeunes d'adopter ce mode de vie par suite du décès d'un conjoint ou de circonstances imprévues, comme la dissolution d'une union.

Les coûts de logement mensuels de près de la moitié des jeunes adultes vivant seuls étaient considérés comme étant inabordables

Les personnes qui vivent seules doivent s'acquitter de dépenses comme celles liées au logement, aux services publics, à l'alimentation et aux loisirs à l'aide d'un seul revenu dans la plupart des cas, tandis que celles qui vivent au sein d'un ménage composé d'autres personnes peuvent bénéficier d'économies d'échelle pour la gestion de ces dépenses²⁶. Il est possible que la gestion des coûts du logement

Graphique 6
Taux d'activité sur le marché du travail des personnes vivant seules et des personnes vivant avec d'autres, selon le groupe d'âge, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

représente un fardeau financier plus lourd pour les personnes qui vivent seules que pour celles qui vivent avec d'autres.

La proportion des ménages comptant une seule personne et dont les coûts mensuels de logement²⁷ sont considérés comme étant inabordables (c'est-à-dire qu'ils représentent au moins 30 % du revenu mensuel moyen du ménage) en 2016 représentait plus du double de la proportion des autres types de ménages (41 % par rapport à 17 %). Les coûts du logement étaient particulièrement élevés pour les jeunes adultes qui vivaient seuls en 2016 : les coûts de logement de près de la moitié (48 %) des personnes de 20 à 34 ans vivant seules étaient considérés comme étant inabordables. Cette tendance s'explique en partie par le fait que les jeunes adultes qui vivent seuls étaient plus susceptibles que leurs homologues plus âgés de vivre dans

des régions urbaines, où les coûts du logement ont tendance à être plus élevés.

Parmi les personnes vivant seules en 2016, 1 sur 5 vivait dans un appartement en copropriété

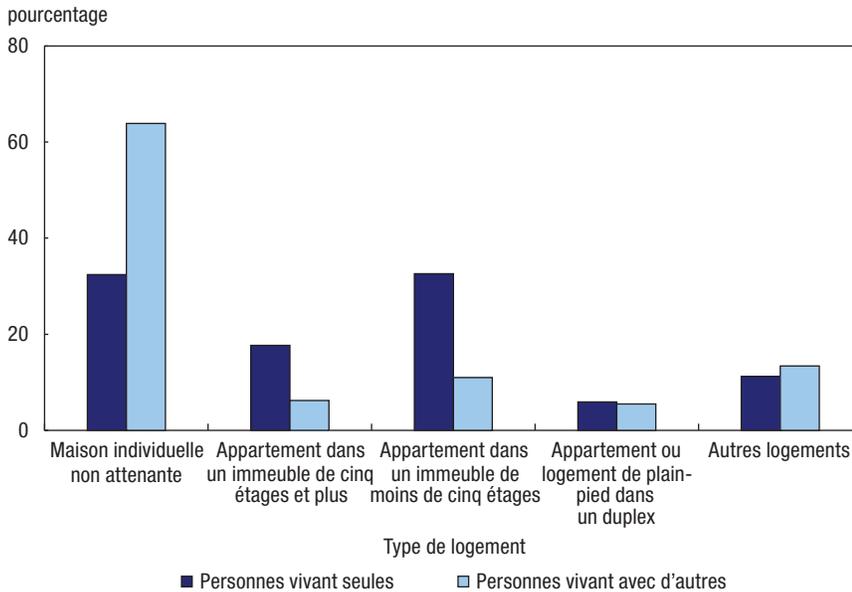
Les personnes qui vivent seules affichent des préférences et des besoins différents en matière de logement de ceux des personnes qui vivent avec d'autres. Même si les maisons individuelles non attenantes étaient le type de logement le plus répandu au Canada, les personnes vivant seules étaient plus susceptibles de vivre dans des immeubles d'appartements de différentes configurations (graphique 7). Comme en ce qui concerne les autres caractéristiques de la population qui vit seule, le type de logement prédominant variait selon l'âge : les personnes âgées qui vivaient seules étaient

plus susceptibles de vivre dans une maison individuelle non attenante (39 %) que leurs homologues de 20 à 34 ans (18 %). Cette constatation s'explique vraisemblablement par le fait que de nombreux adultes plus âgés qui vivaient seuls étaient veufs et occupaient encore la maison qu'ils avaient auparavant partagée avec leur conjoint ou leur conjointe²⁸.

Les personnes vivant seules affichaient un taux plus faible de propriété²⁹ que les autres ménages en 2016. Cette différence peut rendre compte de la difficulté financière plus grande que présente l'accès à la propriété pour une personne qui vit seule. Il peut aussi s'agir d'une question de préférence : pour certaines personnes qui jouissent de la plus grande liberté associée au fait de vivre seules, il est possible que la location soit plus attrayante parce qu'elle comporte plus de souplesse. Cela étant dit, les taux de propriété de la population vivant seule ont augmenté au fil du temps, passant de 32 % en 1981 à 50 % en 2016, et cette croissance a été plus rapide que celle observée pour tous les autres principaux soutiens du ménage (passant de 70 % en 1981 à 75 % en 2016). La propriété a augmenté le plus rapidement parmi les femmes de 20 à 34 ans vivant seules, chez qui les taux ont plus que triplé de 1981 (8 %) à 2016 (27 %), une hausse qui peut être liée à l'augmentation du niveau de scolarité et de l'activité sur le marché du travail des jeunes femmes au cours de cette période.

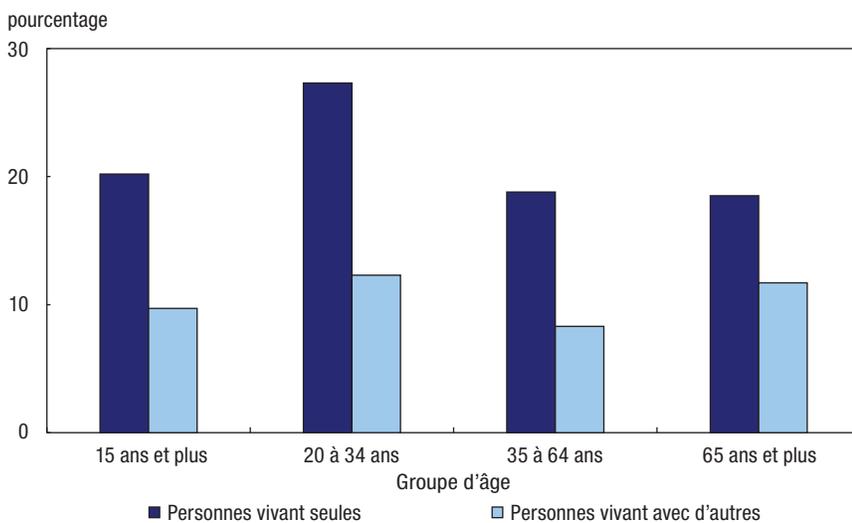
Cette hausse générale de la propriété au cours des 35 dernières années chez les personnes vivant seules pourrait être liée à l'augmentation de l'offre d'appartements en copropriété³⁰ au cours de la période. Les appartements en copropriété ont tendance à être plus économiques

Graphique 7
Proportion de la population de 15 ans et plus vivant dans certains types de logements, personnes vivant seules et personnes vivant avec d'autres, 2016



Note : Les « autres logements » désignent les maisons jumelées, les maisons en rangée, les autres types de maisons individuelles attenantes et les logements mobiles.
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

Graphique 8
Proportion des personnes vivant seules et des personnes vivant avec d'autres qui habitent dans un appartement en copropriété, selon le groupe d'âge, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

et à offrir de plus petites pièces d'habitation que les autres formes de propriété, ce qui les rend peut-être plus accessibles et attrayants pour les personnes qui vivent seules. Parmi les personnes vivant seules qui étaient propriétaires de leur résidence en 2016, 28 % possédaient un appartement en copropriété, soit plus du triple de la proportion enregistrée en 1981 (7 %). Dans l'ensemble, le cinquième (20 %) des personnes vivant seules résidaient dans un appartement en copropriété en 2016, qu'elles louaient ou possédaient, et ce type de logement était le plus répandu chez les jeunes adultes (graphique 8).

Les données du recensement qui précèdent montrent que les caractéristiques de la population vivant seule ont évolué considérablement au cours des dernières décennies. Au cours de la même période, la composition des familles est aussi devenue plus diversifiée, souple et complexe. La prévalence croissante des unions libres signifie que l'état matrimonial légal ne peut pas rendre pleinement compte des antécédents conjugaux des personnes qui vivent actuellement seules. L'augmentation du partage des responsabilités familiales à la suite de la dissolution d'une union et la hausse du nombre de personnes entretenant une relation de couple vivant chacun chez soi³¹, parmi d'autres tendances, ont fait en sorte qu'un plus grand nombre de personnes partagent leur temps entre au moins deux résidences. Par suite de ces changements, on s'attend à ce qu'une proportion considérable de personnes vivant seules puissent aussi entretenir des liens familiaux étroits avec des personnes avec lesquelles elles vivent ou passent du temps de façon régulière (par

exemple, des jeunes enfants ou des partenaires qui ne résident pas avec elles). Ces importants liens sociaux ont, de toute évidence, une incidence sur leur vie au quotidien, même si ces personnes vivent habituellement³² seules. En outre, de nombreuses étapes, comme la formation d'une union ou le fait d'avoir un enfant, arrivent de plus en plus tardivement, ce qui fait en sorte que les jeunes adultes vivant seuls sont peut-être plus susceptibles que les autres personnes vivant seules de considérer le fait de vivre seul comme un mode de vie temporaire.

Dans le reste du présent article, on s'appuie sur les données de l'ESG de 2017 sur la famille pour examiner les caractéristiques conjugales des personnes de 20 ans et plus qui vivent seules, de même que leurs caractéristiques en matière de parentalité et de fécondité.

La plupart des personnes qui vivent seules ont déjà eu un partenaire et ont au moins un enfant

Selon les données de l'ESG de 2017, la majorité (72 %) des personnes de 20 ans et plus vivant seules ont déjà été mariées ou ont déjà vécu en union libre (tableau 1). Autrement dit, la plupart des personnes vivant seules en 2017 n'ont pas toujours vécu seules. Comme on pouvait s'y attendre, les personnes plus jeunes vivant seules, c'est-à-dire celles de 20 à 34 ans, étaient moins susceptibles d'avoir déjà été en couple (35 %) que leurs homologues plus âgées (90 % de celles de 65 ans et plus).

Peu importe l'âge, les hommes vivant seuls étaient significativement moins susceptibles que leurs homologues de sexe féminin d'avoir déjà été

en couple. Les hommes de 35 ans et plus vivant seuls étaient aussi généralement moins susceptibles d'avoir que les femmes du même groupe d'âge vivant seules d'avoir été le parent biologique, par alliance ou adoptif d'au moins un enfant, ce qui laisse supposer qu'ils sont plus à risque de souffrir d'isolement social, parce qu'ils entretiennent moins de liens avec un parent proche (voir l'encadré *Seul, mais pas nécessairement solitaire : le lien entre le fait de vivre seul et le bien-être*). Dans l'ensemble, toutefois, la plupart des personnes vivant seules en 2017 avaient au moins eu un enfant (55 %). Comme dans le cas des antécédents conjugaux, les personnes âgées vivant seules étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir au moins eu un enfant (83 %) que les jeunes adultes vivant seuls (5 %).

Tableau 1
Certaines caractéristiques en matière de conjugalité et de fécondité de la population vivant seule, selon le groupe d'âge et le sexe, 2017

	Groupe d'âge											
	20 ans et plus			20 à 34 ans			35 à 64 ans			65 ans et plus		
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %		
	Proportion	de	à									
	pourcentage											
A déjà été en couple (marié ou en union libre)												
Les deux sexes	72,2	70,8	73,5	34,7	31,1	38,6	69,4	67,1	71,5	90,0	88,7	91,2
Hommes	62,5	60,1	64,7	29,8	25,3	34,7	64,7	61,5	67,7	84,8	81,5	87,5
Femmes	79,7 [†]	78,1	81,3	41,4 [†]	35,4	47,6	74,8 [†]	71,9	77,5	92,1 [†]	90,6	93,3
S'est séparé ou a divorcé au cours des 20 dernières années												
Les deux sexes	29,9	28,6	31,3	30,1	26,6	33,9	46,4	44,1	48,8	13,2	11,9	14,7
Hommes	34,8	32,7	37,0	25,6	21,4	30,4	46,1	43,0	49,3	20,6	17,6	23,9
Femmes	26,1 [†]	24,5	27,8	36,1 [†]	30,2	42,4	46,8	43,6	50,1	10,3 [†]	8,9	12,0
A au moins un enfant												
Les deux sexes	54,6	53,1	56,1	4,7	3,2	6,7	46,4	44,1	48,7	82,9	81,2	84,5
Hommes	43,1	40,7	45,4	6,3	4,2	9,5	41,9	38,8	45,0	75,3	71,5	78,7
Femmes	63,6 [†]	61,7	65,6	2,5 [†]	1,1	4,9	51,7 [†]	48,2	55,2	85,9 [†]	84,0	87,7

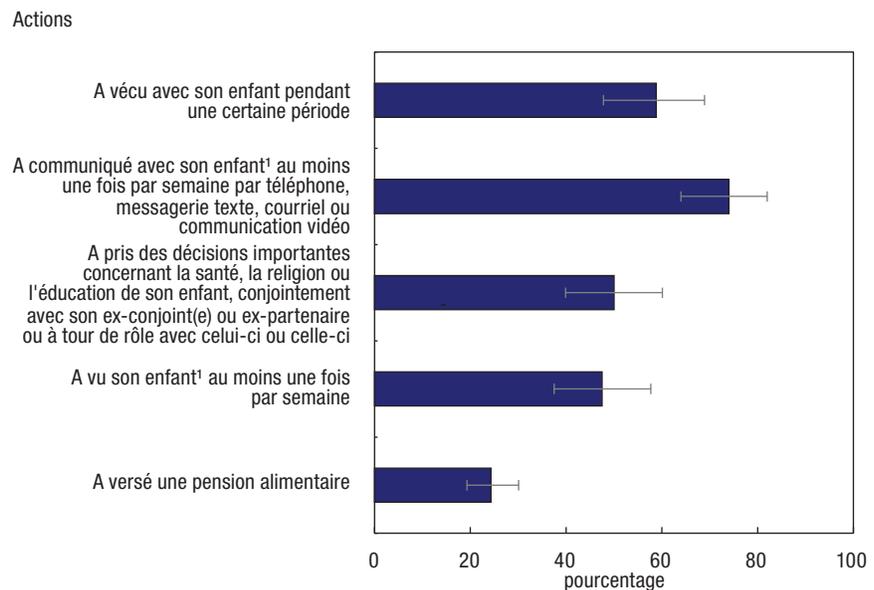
[†] le pourcentage pour les femmes diffère de façon significative de la valeur correspondante pour les hommes (p < 0,05)

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la famille, 2017.

Après la dissolution d'une union, lorsque de jeunes enfants sont présents, il peut être difficile pour les personnes qui ne partagent pas une résidence principale avec leurs enfants de renégocier les modalités de garde partagée, la prise de décisions en général et les dépenses, parmi d'autres tâches importantes qui incombent aux parents³³. Relativement peu de personnes âgées et de jeunes adultes vivant seuls ont la charge d'un enfant (18 ans ou moins) issu d'une relation précédente, mais cette situation est plus répandue chez les personnes de 35 à 64 ans vivant seules. Selon les données de l'ESG de 2017, près de la moitié (46 %) des personnes de 35 à 64 ans qui vivaient seules avaient vécu une séparation ou un divorce au cours des 20 dernières années. Parmi elles, environ 1 sur 5 (ou 93 460) avait la charge d'au moins un enfant issu d'une union précédente. La plupart (59 %) de ces personnes ont indiqué que leur enfant avait vécu avec elles pendant une certaine période au cours des 12 derniers mois (graphique 9)³⁴. La vie avec un enfant, même de façon périodique seulement, est susceptible d'avoir une incidence sur les décisions et les habitudes de consommation des personnes vivant seules sur le plan du logement, de l'ameublement, des loisirs, de l'alimentation et d'autres produits de première nécessité.

Outre le fait de partager une maison de temps à autre, il existe d'autres façons de maintenir l'engagement et le contact auprès d'un enfant à la suite d'une séparation ou d'un divorce. Parmi les personnes de 35 à 64 ans vivant seules et ayant un enfant à charge, une grande majorité (74 %) ont indiqué qu'elles communiquaient avec leur enfant au moins une fois par semaine lorsque celui-ci n'était pas avec elles, par

Graphique 9
Actions entreprises au cours des 12 derniers mois, population de 35 à 64 ans vivant seule et s'étant séparée ou ayant divorcé au cours des 20 dernières années et ayant au moins un enfant à charge en 2017



1. Alors que l'enfant ne vivait pas dans le ménage du répondant.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la famille, 2017.

téléphone, par messagerie texte, par courriel ou par communication vidéo. En outre, près de la moitié ont indiqué qu'elles : a) participaient aux processus de décision concernant la santé, la religion ou l'éducation de leur enfant à charge (50 %); ou b) voyaient leur enfant au moins une fois par semaine lorsque celui-ci ne vivait pas avec elles (48 %). Les personnes séparées ou divorcées qui vivent seules peuvent aussi contribuer financièrement à l'éducation de leur enfant : près du quart (24 %) des personnes âgées de 35 à 64 ans séparées ou divorcées ayant un enfant à charge versaient une pension alimentaire en 2017.

Le tiers des jeunes adultes vivant seuls entretenaient une relation de couple vivant chacun chez soi

Les personnes vivant seules peuvent entretenir une relation de couple avec une personne qui réside ailleurs. Dans le cadre de l'ESG, les personnes qui n'étaient pas mariées et qui ne vivaient pas en union libre, mais qui entretenaient une relation de couple avec une personne qui vivait dans un autre logement au moment de l'enquête ont été considérées comme entretenant une relation de couple vivant chacun chez soi. Selon les données de l'ESG de 2017, 17 % des personnes de 20 ans et plus vivant seules entretenaient ce genre de relation (tableau 2). La présence d'un partenaire de vie est susceptible d'avoir une incidence

Tableau 2
Proportion de la population vivant seule qui entretient une relation de couple vivant chacun chez soi¹, selon le groupe d'âge et le sexe, 2017

	Groupe d'âge											
	20 ans et plus			20 à 34 ans			35 à 64 ans			65 ans et plus		
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %		
	Proportion	de	à	Proportion	de	à	Proportion	de	à	Proportion	de	à
	pourcentage											
Dans une relation de couple vivant chacun chez soi												
Les deux sexes	16,5	15,4	17,7	33,4	29,4	37,5	20,2	18,2	22,1	6,2	5,2	7,3
Hommes	22,5	20,5	24,7	33,8	28,6	39,4	23,1	20,2	26,2	12,1	9,7	15,1
Femmes	11,9 [†]	10,6	13,4	32,8	27,0	39,2	16,8 [†]	14,1	19,5	3,9 [†]	3,0	4,9

[†] Le pourcentage pour les femmes diffère de façon significative de la valeur correspondante pour les hommes ($p < 0,05$)

1. Exclut les répondants qui étaient mariés ou qui vivaient en union libre.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la famille, 2017.

sur la routine des personnes qui vivent habituellement seules, et plus particulièrement sur leurs comportements en matière de déplacements et de consommation (par exemple, si elles rendent visite à leur partenaire au cours de l'année).

Les jeunes adultes sont plus nombreux à entretenir une relation de couple vivant chacun chez soi³⁵, et on observe également cette situation parmi les personnes qui vivent seules. Parmi les personnes vivant seules qui n'étaient pas mariées et qui ne vivaient pas en union libre, 1 sur 3 (33 %) de celles de 20 à 34 ans entretenait une relation de couple vivant chacun chez soi, comparativement à 20 % de celles de 35 à 64 ans et à 6 % des personnes âgées. Même si ce genre de relation était tout aussi répandu chez les jeunes adultes des deux sexes, les hommes plus âgés vivant seuls étaient significativement plus susceptibles d'entretenir une relation de couple vivant chacun chez soi que leurs homologues de sexe féminin. Par exemple, parmi les personnes âgées vivant seules, les hommes étaient trois fois plus susceptibles d'entretenir une

relation de couple vivant chacun chez soi que les femmes (12 % par rapport à 4 %).

La plupart des jeunes adultes vivant seuls n'ont pas l'intention de continuer à vivre seuls

Même si le fait de vivre seul comme mode de vie a gagné en popularité chez les jeunes adultes ces dernières années, la majeure partie des jeunes adultes vivant seuls semblent considérer ce mode de vie comme étant temporaire. Lorsqu'on leur a demandé leurs intentions pour l'avenir, la plupart des personnes de 20 à 34 ans qui vivaient seules et qui n'étaient pas en couple en 2017 ont indiqué qu'elles étaient ouvertes à l'idée de vivre en union libre à l'avenir (72 %) ou qu'elles avaient l'intention de se marier ou de se remarier (60 %) (tableau 3). En outre, la plupart des jeunes adultes vivant seuls ont indiqué qu'ils avaient l'intention d'avoir un enfant (ou un autre enfant) (67 %)³⁶ un jour³⁷.

Le fait de se remettre en couple — que ce soit à la suite du décès d'un conjoint ou d'un partenaire ou

de la dissolution d'une union — est en hausse chez les personnes âgées, mais les taux demeurent relativement faibles³⁸. Comme il a été mentionné précédemment, la plupart des personnes âgées vivant seules avaient vécu en couple par le passé. Cela pourrait expliquer dans une certaine mesure pourquoi les personnes âgées vivant seules étaient moins susceptibles que leurs homologues plus jeunes d'avoir l'intention de former une union (en se mariant ou en vivant en union libre). Cela étant dit, un nombre croissant de personnes âgées choisissent de vivre en union libre lorsqu'elles se remettent en couple³⁹. Compte tenu de cette tendance, les personnes âgées vivant seules étaient six fois plus susceptibles d'indiquer qu'elles pourraient vivre en union libre à l'avenir (12 %) que d'indiquer qu'elles avaient l'intention de se marier ou de se remarier (2 %). Chez les personnes âgées vivant seules, les hommes étaient significativement plus susceptibles que les femmes d'avoir l'intention de former une union.

Tableau 3
Intention de former une union au sein de la population vivant seule¹, selon le groupe d'âge et le sexe, 2017

	Groupe d'âge											
	20 ans et plus			20 à 34 ans			35 à 64 ans			65 ans et plus		
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %		
Proportion	de	à	Proportion	de	à	Proportion	de	à	Proportion	de	à	
pourcentage												
A l'intention de se marier ou de se remarier												
Les deux sexes	15,8	14,6	17,2	59,7	54,5	64,7	17,5	15,5	19,8	1,9	1,4	2,7
Hommes	23,6	21,2	26,1	57,9	51,3	64,2	21,4	18,2	24,9	4,3	2,5	6,7
Femmes	10,8 [†]	9,4	12,4	62,1	53,5	70,0	13,4 [†]	11,0	16,2	1,2 [†]	0,7	1,9
Envisage de vivre en union libre												
Les deux sexes	33,6	32,0	35,3	72,0	66,8	76,4	46,5	43,8	49,1	11,8	10,5	13,3
Hommes	48,0	45,3	50,8	72,9	66,0	78,5	53,9	50,1	57,7	22,9	19,3	26,8
Femmes	23,8 [†]	22,0	25,7	70,7	62,7	77,6	38,5 [†]	35,2	42,0	7,9 [†]	6,6	9,4

[†] Le pourcentage pour les femmes diffère de façon significative de la valeur correspondante pour les hommes ($p < 0,05$)

1. Comprend les répondants qui n'étaient pas mariés, qui ne vivaient pas en union libre et qui n'entretenaient pas de relation de couple vivant chacun chez soi au moment de l'enquête.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la famille, 2017.

Conclusion

Étant donné que le nombre de personnes vivant seules au Canada a augmenté au fil du temps, les caractéristiques de cette population sont devenues plus diversifiées. Ces dernières décennies, le fait de vivre seul comme mode de vie a gagné en popularité chez les adultes jeunes et ceux âgés de 35 à 64 ans, chez les hommes de tous les âges et pour les deux sexes à la suite d'une séparation ou d'un divorce. Compte tenu de ces changements, les cheminements menant au fait de vivre seul comme mode de vie et les intentions pour l'avenir se sont aussi diversifiés. Pour certaines personnes, le fait de vivre seul est considéré comme un mode de vie transitoire avant de fonder une famille. Pour d'autres personnes, ce mode de vie est devenu plus permanent, ce qui n'était pas nécessairement planifié ou souhaité mais qui s'est produit en raison des circonstances. Le fait de vivre seul comme mode de vie peut constituer une préférence pour d'autres personnes. Même si elles vivent seules, de nombreuses personnes entretiennent des liens étroits avec des personnes qui leur

sont chères, comme des enfants issus d'une relation précédente ou un partenaire avec qui elles ne vivent pas. Les réalités de la vie quotidienne et les défis relatifs au fait de vivre seul varient selon les antécédents d'une personne et l'étape où elle en est dans sa vie.

Même si les personnes qui vivent seules ont des expériences différentes, la présente étude a permis de déterminer qu'elles ont aussi de nombreuses expériences communes. Peu importe l'âge ou le sexe, les personnes qui vivent seules sont moins susceptibles d'être propriétaires de leur résidence et sont plus susceptibles de vivre dans un appartement en copropriété que les personnes qui vivent avec d'autres. Les personnes vivant seules sont également plus susceptibles d'éprouver des difficultés financières, comme des coûts de logement inabordable, que les personnes qui peuvent bénéficier des économies d'échelle associées au fait de vivre avec d'autres. Étant donné que le fait de vivre seul représente le mode de vie d'un segment de plus en plus important de la population canadienne, les

demandes en matière de logement et les problèmes d'abordabilité associés à ce mode de vie pourraient prendre de l'ampleur au sein de la société.

Les personnes vivant seules continueront-elles d'être le principal type de ménage à l'avenir? Même si le rythme de croissance des ménages comptant une seule personne a ralenti ces dernières décennies⁴⁰, rien n'indique clairement que ce mode de vie diminuera en importance au cours des années à venir, que ce soit au Canada⁴¹ ou dans d'autres pays industrialisés⁴². Étant donné que le pic du vieillissement de la population au Canada devrait être atteint au cours des 20 prochaines années⁴³, la proportion de la population vivant seule devrait continuer à augmenter, simplement en raison du fait que le fait de vivre seul comme mode de vie est plus répandu chez les personnes âgées. Par ailleurs, l'ère des médias sociaux a grandement facilité ce mode de vie, parce qu'elle permet à un plus grand nombre de personnes de communiquer facilement avec le monde extérieur, même si elles vivent seules.

Cela étant dit, plusieurs tendances sociales pourraient ralentir la croissance de ce mode de vie à l'avenir. Étant donné que l'espérance de vie des hommes converge avec celle des femmes, un plus grand nombre de personnes âgées pourraient être en mesure de continuer à vivre avec leur conjoint ou leur partenaire jusqu'à des âges de plus en plus avancés. Comme le démontre la présente étude, cette tendance a déjà mené à une baisse substantielle de la proportion de femmes âgées vivant seules au cours

des dernières décennies. Par ailleurs, étant donné que les caractéristiques des personnes âgées sont de plus en plus diversifiées sur le plan ethnoculturel⁴⁴, d'autres modes de vie, comme la vie avec des parents dans un ménage multigénérationnel, pourraient gagner en popularité. À tous les âges, l'augmentation des coûts du logement dans les centres urbains au pays pourrait entraîner une augmentation de la popularité du fait de vivre avec des colocataires, comme solution de rechange au fait de vivre seul pour des raisons

financières. Dans l'ensemble, toutefois, il est raisonnable de s'attendre à ce que, au cours des années à venir, la société canadienne soit de plus en plus modelée en fonction des préférences et des besoins diversifiés des personnes qui vivent seules.

Jackie Tang est analyste, Nora Galbraith est analyste principale et Johnny Truong est agent de la production et de la diffusion des données à la Division de la démographie de Statistique Canada.

Sources des données, méthodes et définitions

Sources des données

Les données utilisées dans le présent article sont tirées du Recensement de la population (1981 à 2016) et de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2017 (cycle 31).

De plus amples renseignements sur le recensement figurent dans le *Guide du Recensement de la population, 2016*, produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada.

L'ESG est une enquête transversale volontaire qui vise la population de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement et résidant dans l'une des 10 provinces canadiennes. Les données de l'ESG sont recueillies sur différents thèmes chaque année. Le cycle de la famille fait généralement l'objet d'une collecte tous les cinq ans. Le taux de réponse global à l'enquête a été de 52,4 %, ce qui correspond à un échantillon de 20 602 répondants. Le présent article est axé sur la population de 20 ans et plus, qui est représentée par un échantillon de 19 902 répondants. Consultez la page [Enquête sociale générale — Famille de 2017 \(cycle 31\)](#) pour obtenir de plus amples renseignements.

Méthodes

Afin d'assurer la confidentialité des réponses recueillies lors du Recensement de la population, un processus d'arrondissement aléatoire a servi à modifier les valeurs déclarées dans les cellules individuelles. Par conséquent, lorsque les données sont totalisées ou regroupées, il est possible que la valeur totale ne corresponde pas à la somme des valeurs individuelles puisque le total et les totaux partiels sont arrondis séparément. De même, la somme des répartitions en pourcentage, qui sont calculées à partir de données arrondies, peut ne pas correspondre à 100 %.

Afin de tenir compte du plan d'échantillonnage complexe de l'ESG, toutes les analyses sont pondérées au moyen de poids des personnes. Toutes les proportions ont été évaluées en fonction de la variance d'échantillonnage au moyen de poids

de rééchantillonnage (poids bootstrap standards) générés par Statistique Canada. Les intervalles de confiance de 95 % ont été calculés au moyen de SUDAAN PROC CROSSTAB, que ce soit grâce à la méthode de transformation logit ou, pour les proportions estimées de 5 % ou moins, grâce à la méthode de calcul des intervalles de confiance de proportions faibles. Les intervalles de confiance sont publiés dans des tableaux, tout comme un indicateur permettant de déterminer si les différences sont significatives lorsque $p < 0,05$. Ces indicateurs sont fondés sur la vérification des hypothèses individuelles dans SUDAAN PROC DESCRIPT.

Les proportions figurant dans le présent article qui ont été calculées à partir des données de l'ESG l'ont été au moyen d'un dénominateur qui comprend tous les cas de non-réponse partielle pour la caractéristique d'intérêt. Les cas de non-réponse partielle ne représentaient pas plus de 5 % du chiffre non pondéré pour la caractéristique d'intérêt. Pour être diffusées, les proportions devaient avoir un dénominateur non pondéré d'au moins 15.

Définitions

À moins d'indication contraire, les statistiques figurant dans le présent article qui sont tirées du recensement se limitent à la population de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés. Étant donné que la population de 15 à 19 ans qui vit seule est très petite, l'analyse des tendances selon le groupe d'âge présentée dans cet article est axée sur la population de 20 ans et plus. De même, les statistiques figurant dans le présent article qui sont tirées de l'ESG se limitent à la population de 20 ans et plus des 10 provinces ne vivant pas en établissement.

On peut examiner les modes de vie du point de vue de la personne, de la famille ou du ménage. Le nombre de ménages comptant une seule personne est égal au nombre de personnes vivant seules.

Sources des données, méthodes et définitions (suite)

Dans le recensement, la définition du fait de vivre seul est fondée sur les concepts de lieu de résidence habituel et de situation des particuliers dans le ménage. Chaque personne est comptée comme résidant dans un et un seul logement et dans un ménage. Les situations de vie à temps partiel ne sont pas prises en compte. Par conséquent, il est possible que de nombreuses personnes classées dans la catégorie des personnes vivant seules dans le cadre du recensement vivent avec des membres de la famille ou d'autres personnes pendant une partie de l'année. Le recensement présente un instantané de la situation des particuliers dans le ménage le jour du recensement; il ne rend pas compte de la durée

pendant laquelle une personne a vécu seule ni du caractère temporaire du mode de vie de cette personne.

Des règles similaires concernant le lieu de résidence habituel sont appliquées dans l'ESG pour classer les personnes qui vivent seules dans diverses catégories. Toutefois, à partir des données recueillies sur les antécédents conjugaux et parentaux dans le cadre de l'ESG, le temps passé avec les enfants et les intentions à venir en ce qui a trait au fait d'avoir des enfants ou à la formation d'une union, il est possible d'obtenir un aperçu plus détaillé de la situation des personnes classées dans la catégorie des personnes vivant seules.

Le Québec : la province comptant le plus de personnes vivant seules au Canada

Au Québec, 18 % de la population de 15 ans et plus vivait seule en 2016, soit la proportion la plus élevée parmi toutes les provinces et tous les territoires. Par ailleurs, parmi l'ensemble des provinces et des territoires, c'est le Québec qui a affiché la croissance la plus forte de la prévalence des personnes vivant seules depuis 1981, passant d'une proportion inférieure à la moyenne nationale à une proportion de plus en plus supérieure à celle-ci en 2016 (graphique 10).

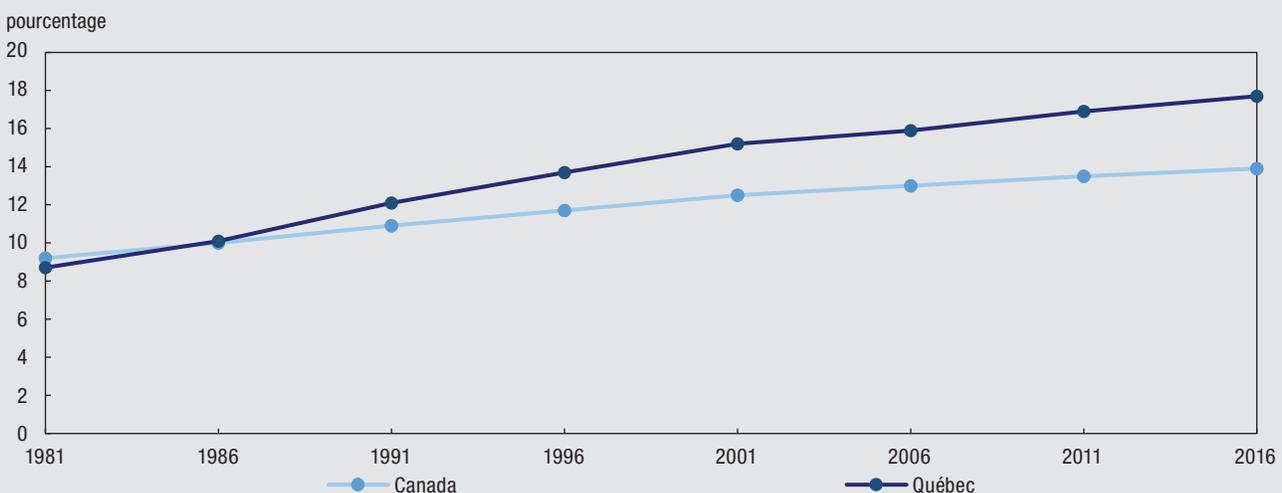
Un examen des régions infraprovinciales du Canada révèle une tendance similaire. Parmi les régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada, trois RMR du Québec comptaient les proportions les plus fortes des personnes vivant seules, à savoir Trois-Rivières (21 %), Sherbrooke (20 %) et Québec (20 %).

La prévalence plus grande du fait de vivre seul comme mode de vie au Québec ne peut pas être uniquement attribuable à sa structure d'âge plus vieille. En fait, la prévalence de personnes

vivant seules aux âges les plus avancés (85 ans et plus) est relativement faible au Québec : les taux d'occupation de logements collectifs, comme des maisons de retraite et des résidences assistées, sont significativement plus élevés dans la province qu'ailleurs au Canada⁴⁵.

De façon générale, certaines conditions économiques et sociales doivent être présentes pour que le fait de vivre seul devienne un mode de vie prévalent au sein d'une société⁴⁶. Certains ont soutenu que de nombreux progrès réalisés sur le plan socioculturel et économique au Québec à partir du XX^e siècle — que l'on a appelés la Révolution tranquille — comprenaient une évolution vers une orientation plus individualiste, ce qui peut avoir mené un plus grand nombre de personnes à vivre seules par choix⁴⁷. Par ailleurs, les coûts du logement sont relativement moindres dans les RMR du Québec⁴⁸, ce qui pourrait faciliter la décision des personnes optant pour ce mode de vie. Le Québec offre aussi un crédit d'impôt aux personnes qui vivent seules sous certaines conditions⁴⁹, ce qui pourrait favoriser ce mode de vie dans une certaine mesure.

Graphique 10
Proportion de la population de 15 ans et plus vivant seule, Canada et Québec, 1981 à 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 1981 à 2016.

Seul, mais pas nécessairement solitaire : le lien entre le fait de vivre seul et le bien-être

Les liens sociaux jouent un rôle important dans la satisfaction à l'égard de la vie et la santé des personnes⁵⁰. Certaines données laissent croire que les personnes qui vivent seules sont généralement plus susceptibles de dire qu'elles souffrent d'isolement social ou de solitude que celles qui vivent avec d'autres⁵¹. Les résultats de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2017 révèlent que les personnes vivant seules déclaraient des niveaux autoévalués plus faibles en matière de santé, de santé mentale et de satisfaction à l'égard de la vie dans l'ensemble comparativement aux personnes vivant avec d'autres, et ce, peu importe le sexe ou le groupe d'âge (tableau 4).

Toutefois, on ne devrait pas présumer que le fait de vivre seul entraîne la solitude ou l'isolement social, parce que le lien entre ces phénomènes est complexe. D'autres caractéristiques corrélées, comme l'âge, l'état matrimonial, la situation économique et le contexte culturel, peuvent jouer un rôle plus important dans le bien-être d'une personne que son mode de vie particulier⁵².

Même si le fait de vivre seul peut parfois être synonyme de solitude pour certaines personnes, l'isolement peut néanmoins être allégé ou évité grâce à des contacts étroits avec des amis, des membres de la famille et des voisins⁵³. Les résultats de l'ESG ne corroborent pas la perception selon laquelle les veuves ne sont pas heureuses : parmi toutes les personnes vivant seules, les femmes âgées étaient les plus susceptibles de déclarer des niveaux élevés de satisfaction à l'égard de la vie en 2017 (72 %), beaucoup plus que leurs homologues de sexe masculin du même groupe d'âge (62 %). Ces résultats font écho à des résultats antérieurs observés pour le Canada⁵⁴ laissant supposer que de nombreuses femmes âgées qui vivent seules peuvent éviter l'isolement social en participant activement aux activités de leur collectivité et en rencontrant d'autres personnes de façon régulière. Étant donné que les personnes âgées qui ont de forts liens sociaux sont moins susceptibles d'avoir besoin de services de santé, l'Organisation mondiale de la Santé préconise la participation sociale et la connectivité comme outils clés permettant d'améliorer la santé physique des personnes âgées⁵⁵.

Tableau 4
Indicateurs du bien-être subjectif, selon le sexe, le groupe d'âge et les modalités de vie, 2017

	Groupe d'âge											
	20 ans et plus			20 à 34 ans			35 à 64 ans			65 ans et plus		
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %		
	Proportion	de	à									
pourcentage												
Les deux sexes												
Évaluation de la santé comme très bonne ou excellente												
Personnes vivant seules	49,2 [†]	47,7	50,7	62,4	58,2	66,5	49,8 [†]	47,6	52,1	43,3	41,1	45,5
Personnes vivant avec d'autres	57,8	56,8	58,8	66,1	63,9	68,3	58,2	56,8	59,5	43,2	41,3	45,2
Évaluation de la santé mentale comme très bonne ou excellente												
Personnes vivant seules	59,8 [†]	58,4	61,3	58,3 [†]	54,1	62,4	57,7 [†]	55,4	59,9	62,7	60,5	64,7
Personnes vivant avec d'autres	64,9	63,9	65,9	64,9	62,7	67,1	65,5	64,1	66,9	62,9	60,9	64,9
Niveau élevé de satisfaction à l'égard de la vie dans l'ensemble¹												
Personnes vivant seules	61,0 [†]	59,6	62,5	57,2 [†]	52,8	61,4	54,4 [†]	52,1	56,6	69,3 [†]	67,1	71,4
Personnes vivant avec d'autres	72,0	71,0	73,0	67,6	65,4	69,6	72,8	71,4	74,1	76,8	74,8	78,6
Hommes												
Évaluation de la santé comme très bonne ou excellente												
Personnes vivant seules	50,1 [†]	47,8	52,5	63,5	58,1	68,5	49,4 [†]	46,2	52,6	40,8	36,6	45,0
Personnes vivant avec d'autres	57,7	56,3	59,1	67,4	64,2	70,4	57,8	55,8	59,7	43,2	40,4	46,0
Évaluation de la santé mentale comme très bonne ou excellente												
Personnes vivant seules	59,3 [†]	56,9	61,6	62,9	57,6	67,9	57,9 [†]	54,7	61,0	58,9	54,8	62,9
Personnes vivant avec d'autres	66,4	65,0	67,8	67,7	64,6	70,8	67,2	65,3	69,0	62,2	59,3	65,0
Niveau élevé de satisfaction à l'égard de la vie dans l'ensemble¹												
Personnes vivant seules	57,0 [†]	54,6	59,4	60,3	55,1	65,3	52,9 [†]	49,5	56,3	62,2 [†]	58,1	66,1
Personnes vivant avec d'autres	71,7	70,2	73,1	66,4	63,3	69,4	73,1	71,1	75,0	75,8	73,1	78,4

Tableau 4
Indicateurs du bien-être subjectif, selon le sexe, le groupe d'âge et les modalités de vie, 2017

	Groupe d'âge											
	20 ans et plus			20 à 34 ans			35 à 64 ans			65 ans et plus		
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %		
	Proportion	de	à									
pourcentage												
Femmes												
Évaluation de la santé comme très bonne ou excellente												
Personnes vivant seules	48,5 [†]	46,5	50,4	61,0	54,4	67,3	50,4 [†]	47,2	53,5	44,2	41,6	46,9
Personnes vivant avec d'autres	57,9	56,5	59,3	64,9	61,8	67,8	58,6	56,8	60,4	43,2	40,4	46,2
Évaluation de la santé mentale comme très bonne ou excellente												
Personnes vivant seules	60,3 [†]	58,3	62,2	52,1 ^{††}	45,8	58,4	57,4 [†]	54,2	60,5	64,1 [†]	61,5	66,7
Personnes vivant avec d'autres	63,4 [†]	61,9	64,8	62,1 [†]	58,9	65,2	63,9 [†]	62,0	65,7	63,7	60,8	66,6
Niveau élevé de satisfaction à l'égard de la vie dans l'ensemble¹												
Personnes vivant seules	64,2 ^{††}	62,2	66,1	53,0 [†]	46,4	59,4	56,0 [†]	52,8	59,2	72,1 ^{††}	69,4	74,6
Personnes vivant avec d'autres	72,3	70,9	73,6	68,7	65,6	71,7	72,5	70,8	74,1	77,8	75,2	80,3

[†] le pourcentage pour les personnes vivant seules diffère de façon significative de la valeur correspondante pour celles vivant avec d'autres (p < 0,05)

^{††} le pourcentage pour les femmes diffère de façon significative de la valeur correspondante pour les hommes (p < 0,05)

1. Le niveau élevé de satisfaction à l'égard de la vie dans l'ensemble correspond à une évaluation de 8 à 10 sur une échelle allant de 0 « très insatisfait(e) » à 10 « très satisfait(e) ».

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale sur la famille, 2017.

Informations supplémentaires

Tableau A1
Caractéristiques de la population de 15 ans et plus selon le groupe d'âge et le mode de vie, Canada, 2016

Certaines caractéristiques	Groupe d'âge et mode de vie							
	15 ans et plus		20 à 34 ans		35 à 64 ans		65 ans et plus	
	Personnes vivant seules	Personnes vivant avec d'autres	Personnes vivant seules	Personnes vivant avec d'autres	Personnes vivant seules	Personnes vivant avec d'autres	Personnes vivant seules	Personnes vivant avec d'autres
	nombre (en milliers)							
Nombre	4 000	24 673	689	6 113	1 857	12 498	1 411	4 069
	pourcentage							
État matrimonial								
Jamais marié(e)	45,8	35,9	93,5	72,2	52,3	18,5	13,4	3,4
Marié(e)	2,1	53,3	1,7	25,4	2,2	67,1	2,1	78,5
Séparé(e) ou divorcé(e)	30,5	8,5	4,4	2,2	39,2	13,0	32,3	8,1
Veuf(ve)	21,6	2,4	0,4	0,1	6,4	1,4	52,2	10,0
Région géographique								
Régions rurales	15,1	19,3	8,6	14,8	15,9	20,3	17,2	23,0
Régions urbaines	84,9	80,7	91,4	85,2	84,1	79,7	82,8	77,0
Niveau de scolarité								
Aucun certificat, diplôme ou grade	19,7	18,1	7,3	9,1	14,5	12,0	32,5	28,6
Diplôme d'études secondaires	24,8	26,7	22,8	30,5	24,7	24,2	25,4	25,0
Certificat ou diplôme d'un programme d'apprentissage ou de métiers	10,9	9,6	10,6	8,8	12,4	10,8	9,0	11,1
Diplôme collégial ou universitaire	44,7	45,6	59,4	51,6	48,4	52,9	33,0	35,2
Taux d'activité sur le marché du travail	54,1	67,0	88,7	82,1	73,9	79,7	11,5	16,2
Logement								
Coûts mensuels du logement considérés comme inabordables ¹	40,9	17,4	47,8	24,5	39,0	17,0	39,7	12,4
Possède sa maison ² — total	49,9	74,8	31,7	48,4	50,4	78,7	58,5	85,4
Possède un appartement en copropriété (propriétaires seulement)	27,5	9,4	42,8	14,5	26,4	7,8	24,8	11,5
Réside dans un appartement en copropriété (peu importe le mode d'occupation)	20,2	9,7	27,3	12,3	18,8	8,3	18,5	11,7

1. Pour cette caractéristique, « Personnes vivant seules » correspond à un ménage comptant une seule personne. « Personnes vivant avec d'autres » correspond à tous les autres types de ménages dont l'âge du soutien principal fait partie de l'un des groupes d'âge particulier.

2. On considère qu'un ménage possède son logement si l'un des membres du ménage est propriétaire du logement, même si la totalité du prix n'a pas été versée (par exemple, si le logement est grevé d'une hypothèque ou d'une autre créance).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

Tableau A2

Caractéristiques des hommes de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge et le mode de vie, 2016

Certaines caractéristiques	Groupe d'âge et mode de vie							
	15 ans et plus		20 à 34 ans		35 à 64 ans		65 ans et plus	
	Hommes vivant seuls	Hommes vivant avec d'autres	Hommes vivant seuls	Hommes vivant avec d'autres	Hommes vivant seuls	Hommes vivant avec d'autres	Hommes vivant seuls	Hommes vivant avec d'autres
	nombre (en milliers)							
Nombre	1 839	12 152	392	3 005	993	6 019	445	2 106
	pourcentage							
État matrimonial								
Jamais marié	56,8	37,8	93,8	76,7	58,2	19,9	20,3	3,3
Marié	2,5	54,0	1,8	21,7	2,5	68,6	3,2	84,5
Séparé ou divorcé	30,4	7,1	4,0	1,5	36,3	10,8	41,4	7,9
Veuf	10,2	1,1	0,4	0,1	3,0	0,7	35,1	4,3
Région géographique								
Régions rurales	18,1	19,7	10,8	14,9	18,8	20,6	23,1	24,0
Régions urbaines	81,9	80,3	89,2	85,1	81,2	79,4	76,9	76,0
Niveau de scolarité								
Aucun certificat, diplôme ou grade	18,8	19,1	9,3	10,7	17,0	13,2	30,9	26,1
Diplôme d'études secondaires	24,8	26,6	26,3	34,0	25,6	23,6	21,2	21,4
Certificat ou diplôme d'un programme d'apprentissage ou de métiers	15,7	13,3	14,1	12,0	16,2	15,0	16,1	16,0
Diplôme collégial ou universitaire	40,7	41,0	50,2	43,2	41,2	48,1	31,9	36,4
Taux d'activité sur le marché du travail	63,9	70,4	88,6	85,4	75,8	85,1	16,2	20,6
Logement								
Coûts mensuels du logement considérés comme inabordables ¹	39,0	15,3	44,8	21,8	38,1	15,1	35,2	11,7
Possède sa maison ² — total	48,3	79,7	35,0	53,3	49,2	82,7	58,7	87,3
Possède un appartement en copropriété (propriétaires seulement)	22,1	8,6	35,8	14,1	21,0	6,7	16,9	11,2
Réside dans un appartement en copropriété (peu importe le mode d'occupation)	17,4	9,5	25,2	12,0	15,9	8,0	13,6	11,5

1. Pour cette caractéristique, « Hommes vivant seuls » correspond à un ménage comptant une seule personne. « Hommes vivant avec d'autres » correspond à tous les autres types de ménage dont l'âge du soutien principal fait partie de l'un des groupes d'âge particulier.

2. On considère qu'un ménage possède son logement si l'un des membres du ménage est propriétaire du logement, même si la totalité du prix n'a pas été versée (par exemple, si le logement est grevé d'une hypothèque ou d'une autre créance).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

Tableau A3
Caractéristiques des femmes de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge et le mode de vie, 2016

Certaines caractéristiques	Groupe d'âge et mode de vie							
	15 ans et plus		20 à 34 ans		35 à 64 ans		65 ans et plus	
	Femmes vivant seules	Femmes vivant avec d'autres	Femmes vivant seules	Femmes vivant avec d'autres	Femmes vivant seules	Femmes vivant avec d'autres	Femmes vivant seules	Femmes vivant avec d'autres
	nombre (en milliers)							
Nombre	2 131	12 521	293	3 108	864	6 479	966	1 963
	pourcentage							
État matrimonial								
Jamais mariée	36,2	34,0	93,1	67,9	45,4	17,1	10,3	3,6
Mariée	1,7	52,6	1,6	29,0	1,9	65,8	1,6	72,0
Séparée ou divorcée	30,6	9,8	4,9	2,9	42,5	15,0	28,1	8,3
Veuve	31,4	3,7	0,3	0,2	10,2	2,1	60,1	16,1
Région géographique								
Régions rurales	12,5	18,9	5,6	14,7	12,6	20,0	14,5	22,0
Régions urbaines	87,5	81,1	94,4	85,3	87,4	80,0	85,5	78,0
Niveau de scolarité								
Aucun certificat, diplôme ou grade	20,5	17,0	4,5	7,6	11,6	10,9	33,3	31,2
Diplôme d'études secondaires	24,8	26,9	18,1	27,1	23,7	24,8	27,4	28,9
Certificat ou diplôme d'un programme d'apprentissage ou de métiers	6,7	6,0	5,8	5,7	8,1	6,9	5,8	5,9
Diplôme collégial ou universitaire	48,0	50,1	71,5	59,6	56,7	57,4	33,6	34,0
Taux d'activité sur le marché du travail	45,8	63,6	88,9	78,8	71,7	74,8	9,4	11,5
Logement								
Coûts mensuels du logement considérés comme inabordables ¹	42,6	21,6	51,6	27,5	40,0	21,9	41,8	14,8
Possède sa maison ² — total	51,3	65,6	27,3	42,7	51,9	71,2	58,4	79,3
Possède un appartement en copropriété (propriétaires seulement)	31,9	11,3	54,7	15,1	32,2	10,1	28,4	12,7
Réside dans un appartement en copropriété (peu importe le mode d'occupation)	22,6	9,9	30,1	12,6	22,0	8,5	20,8	11,9

1. Pour cette caractéristique, « Femmes vivant seules » correspond à un ménage comptant une seule personne. « Femmes vivant avec d'autres » correspond à tous les autres types de ménage dont l'âge du soutien principal fait partie de l'un des groupes d'âge particulier.

2. On considère qu'un ménage possède son logement si l'un des membres du ménage est propriétaire du logement, même si la totalité du prix n'a pas été versée (par exemple, si le logement est grevé d'une hypothèque ou d'une autre créance).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

Notes

1. Voir Statistique Canada, 2017.
2. Par exemple, les ménages comptant une seule personne étaient le type de ménage le plus répandu en 2011 dans plusieurs pays nordiques (comme la Finlande, l'Estonie et la Norvège), ainsi qu'en Allemagne (OCDE, 2011a). Au Japon, les ménages comptant une seule personne sont le type de ménage qui connaît la croissance la plus rapide (Gordon, 2012).
3. Voir De Jong Gierveld et coll. (2012); Ramage-Morin (2016).
4. Voir Lye et al. (1995).
5. Voir Klinenberg (2012).
6. Voir Wargon (1979).
7. Voir Harrison (1981); Statistique Canada (1984).
8. Voir Milan (2017).
9. Voir Pelletier et coll. (1938); Gauthier (1971).
10. Pour obtenir plus de renseignements sur les tendances des familles canadiennes au XX^e siècle, voir Milan (2000); Milan et Bohnert (2012); et Bohnert et coll. (2014).
11. Voir Wargon (1976 et 1979).
12. Harrison (1981) a procédé à une décomposition de la variation du nombre de personnes vivant seules au Canada, de 1961 à 1976. Selon ses conclusions, les changements dans la taille et la composition par âge de la population totale ne permettaient d'expliquer que le quart environ de l'augmentation du nombre de ménages comptant une seule personne au cours de cette période.
13. Aux termes de la Loi sur le divorce de 1968, le divorce est accordé après trois années de séparation. Il est possible que cette législation ait incité un conjoint à vivre seul pendant une certaine période avant le divorce imminent et ait contribué, dans une certaine mesure, à l'augmentation du nombre global de divorces.
14. Il y a aussi eu une conversion importante de logements partagés en logements individuels au cours de cette période (Miron, 1980; Harrison, 1981).
15. Miron (1980) souligne que l'arrivée des appareils électroménagers, comme les fours micro-ondes, les lave-vaisselle et les réfrigérateurs sans givre, ont facilité le fait de vivre seul.
16. Voir Wargon (1976); Miron (1980); Harrison (1981); Statistique Canada (1984); Crompton (1994).
17. Cette notion est abordée dans Miron (1980) et Statistique Canada (1984).
18. Voir Sinha (2014a).
19. Voir Milan et coll. (2012).
20. Voir les tableaux A1, A2 et A3 dans la section des [informations supplémentaires](#) pour obtenir plus d'informations sur l'état matrimonial et d'autres caractéristiques de la population vivant seule, selon le groupe d'âge et le sexe.
21. Par « personnes vivant avec d'autres » on entend les personnes vivant dans des ménages comptant une famille de recensement sans autres personnes, des personnes vivant dans d'autres ménages comptant une famille du recensement (y compris des ménages multigénérationnels) et des personnes vivant dans des ménages comptant une famille autre que de recensement avec au moins deux autres personnes. Au total, 81 % de la population de 15 ans et plus qui vivait avec d'autres personnes en 2016 faisait partie d'un ménage comptant une famille de recensement sans autres personnes. Les caractéristiques socioéconomiques des personnes vivant avec d'autres sont diversifiées, mais elles ne font pas partie de la portée du présent article.
22. À des fins d'uniformité, les proportions relatives au niveau de scolarité figurant aux tableaux A1, A2 et A3 sont présentées pour la population de 20 à 34 ans. Toutefois, étant donné que les études postsecondaires prennent habituellement fin entre 20 et 24 ans, au plus tôt, les statistiques sur le niveau de scolarité figurant dans le corps du texte du présent article sont présentées pour la population de 25 ans et plus, selon la pratique utilisée dans d'autres produits analytiques du recensement.
23. Il convient de noter que, au sein de la population de personnes âgées, la population vivant seule a un profil d'âge plus élevé que la population vivant avec d'autres personnes. Plus particulièrement, 32 % des personnes âgées vivant seules avaient 80 ans et plus, comparativement à 18 % des personnes âgées vivant avec d'autres. Ces répercussions de l'âge pourraient expliquer en partie les différences observées au chapitre du niveau de scolarité et de l'activité sur le marché du travail entre les personnes âgées vivant seules et les personnes âgées vivant avec d'autres.

24. Le taux d'activité d'un groupe donné (comme l'âge, le sexe, l'état matrimonial et la région géographique) correspond au nombre total de personnes actives dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe. Le taux d'activité est fondé sur le pourcentage de la population active pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2016, par rapport aux personnes de 15 ans et plus.
25. Voir Ni Bhrolchain et Beaujouan (2012); Livingston (2015); Bui et Cain Miller (2018).
26. Comme il est indiqué dans Murphy et coll. (2012, p. 35) : « ... la façon dont le faible revenu est mesuré suppose que, toutes choses étant égales par ailleurs, les statistiques sur le faible revenu pour les personnes vivant seules seraient plus élevées que pour les personnes vivant avec d'autres, parce qu'elles ne bénéficient pas d'économies d'échelle de la consommation autant que les autres. »
27. Aux fins de la présente étude, les coûts du logement comprennent les paiements hypothécaires; le loyer; le coût de l'électricité, du chauffage, de l'eau et d'autres services municipaux; les impôts fonciers; et les frais de copropriété.
28. Voir Bess (1999).
29. On considère qu'un ménage possède son logement si l'un des membres du ménage est propriétaire du logement, même si la totalité du prix n'a pas été versée (par exemple, si le logement est grevé d'une hypothèque ou d'une autre créance).
30. Cela fait référence au fait que le logement privé fait partie d'un complexe d'appartements en copropriété, c'est-à-dire un complexe résidentiel dans lequel les logements sont détenus en propriété individuelle, mais le terrain et les éléments communs sont détenus en propriété conjointe.
31. En couple chacun chez soi s'entend des personnes qui entretiennent une relation de couple avec une personne qui réside ailleurs.
32. Comme il est indiqué dans l'encadré [Sources des données, méthodes et définitions](#), la définition du fait de vivre seul dans le recensement et dans l'Enquête sociale générale est fondée sur les concepts du lieu de résidence habituel et de la situation des particuliers dans le ménage.
33. Voir Sinha (2014a); Strohschein (2017).
34. Cette proportion représente la somme de toutes les réponses non sautées à la question suivante : « Au cours des 12 derniers mois, avec qui votre enfant habitait-il de façon générale? » autres que « Avec votre [ex-conjoint(e)/ex-partenaire] seulement ».
35. Voir Turcotte (2013).
36. À un intervalle de confiance de 95 % de 63 % à 72 %.
37. Sauf pour quelques exceptions, seules les femmes de 49 ans ou moins ont répondu à la question sur les intentions de fécondité. Par conséquent, cette caractéristique ne figure pas au tableau 3. Les données sur les intentions de fécondité de la population de 35 à 49 ans qui vit seule sont disponibles sur demande.
38. Voir Milan et coll. (2014).
39. Voir Milan et coll. (2014).
40. La proportion de tous les ménages privés qui sont des ménages comptant une seule personne a augmenté de 0,6 point de pourcentage de 2011 (27,6 %) à 2016 (28,2 %). En comparaison, elle s'est accrue de 3,5 points de pourcentage de 1976 (16,8 %) à 1981 (20,3 %).
41. Selon les projections récentes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (2016), les ménages comptant une seule personne devraient continuer d'être le type de ménage le plus répandu en 2036.
42. Selon les projections de l'Organisation de coopération et de développement économiques fondées sur la structure du ménage et de la famille (OCDE, 2011b), le nombre de ménages comptant une seule personne devrait augmenter dans tous les pays de l'OCDE de 2019 jusqu'à la fin de 2025, principalement en raison du vieillissement de la population, les hausses les plus marquées étant prévues pour l'Australie, la Corée, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni.
43. Selon les projections démographiques les plus récentes de Statistique Canada (Bohnert et coll., 2015), la proportion de la population de 65 ans et plus et le ratio de dépendance des personnes âgées augmenteront à un rythme accéléré de 2018 à 2030 (l'année où les baby-boomers les plus jeunes atteindront 65 ans).
44. Selon les projections relatives à l'immigration et à la diversité de la population canadienne réalisées par Morency et coll. (2017), la population des personnes âgées devrait être plus diversifiée sur le plan ethnoculturel en 2036 qu'en 2011, et ce, peu importe si elle est mesurée en fonction du lieu de naissance, de la langue, de la religion ou de l'appartenance à une minorité visible.
45. Voir Binette Charbonneau (2018).
46. Voir Delbès et coll. (2006).
47. Voir Beaucher (2018).

48. Par exemple, alors que les coûts de logement mensuels de la moitié (51 %) des personnes vivant seules dans la RMR de Toronto (en Ontario) en 2016 étaient considérés comme étant inabordables, c'était le cas de 42 % des personnes vivant seules dans la RMR de Montréal, et d'un peu plus du tiers de celles vivant seules dans les RMR de Québec (35 %), Saguenay (35 %) et Trois-Rivières (36 %).
49. Selon Revenu Québec (2018), le crédit d'impôt de 2017 pouvait être réclamé par les personnes qui avaient occupé ordinairement et tenu une habitation dans laquelle elles vivaient seules ou uniquement avec une personne des personnes de moins de 18 ans.
50. Voir Sinha (2014b); Bushnik (2016).
51. Voir de Jong Gierveld et coll. (2012); Ramage-Morin (2016).
52. Voir National Seniors Council (2017); Smith et Victor (2018).
53. Voir Bess (1999).
54. Voir Ramage-Morin (2016).
55. Voir Organisation mondiale de la Santé (2002).

Documents consultés

- BEAUCHER, Serge. 2018. « Ménages à un : Tendances à la hausse », *Contact*, hiver, vol. 32, n° 2.
- BESS, Irwin. 1999. « [Les veuves qui vivent seules](#) », *Tendances sociales canadiennes*, été, produit n° 11-008-X, n° 53 au catalogue de Statistique Canada.
- BINETTE CHARBONNEAU, Anne. 2018. « Combien de personnes vivent seules au Québec en 2016? », *Données sociodémographiques en bref*, février, vol. 22, n° 2, Institut de la statistique du Québec.
- BOHNERT, Nora, Jonathan CHAGNON et Patrice DION. 2015. [Projections démographiques pour le Canada \(2013 à 2063\), les provinces et les territoires \(2013 à 2038\)](#), produit n° 91-520-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- BOHNERT, Nora, Anne MILAN et Heather LATHE. 2014. [Une diversité qui perdure : le mode de vie des enfants au Canada selon les recensements des 100 dernières années](#), Documents démographiques, produit n° 91F0015M, n° 11 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- BUI, Quoctrung, et Claire CAIN MILLER. 2018. « The age that women have babies: How a gap divides America », *The New York Times*, 4 août.
- BUSHNIK, Tracey. 2016. « [La santé des filles et des femmes au Canada](#) », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, 7^e édition, mars, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- CONSEIL NATIONAL DES AÎNÉS. 2017. « [Qui est à risque et que peut-on faire à cet égard? Une revue de la littérature sur l'isolement social de différents groupes d'aînés](#) », Gouvernement du Canada, Ottawa.
- CROMPTON, Susan. 1994. « [Les adultes vivant seuls](#) », *L'emploi et le revenu en perspective*, hiver, vol. 6, n° 4, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.
- DE JONG GIERVELD, Jenny, Pearl A. DYKSTRA et Niels SCHENK. 2012. « Living arrangements, intergenerational support types and older adult loneliness in Eastern and Western Europe », *Demographic Research*, août, vol. 27, n° 7, p. 167 à 200.
- DELBÈS, Christiane, Joëlle GAYMU et Sabine SPRINGER. 2006. « Les femmes vieillissent seules, les hommes vieillissent à deux. Un bilan européen », *Population et Sociétés*, janvier, n° 419.
- GAUTHIER, Hervé. 1971. *L'évolution de la définition de la famille du Recensement de 1871 au Recensement de 1971*, note de recherche sur la population et le logement n° PH-Fam-2, Division du recensement, Bureau fédéral de la statistique, Ottawa, 18 p.
- GORDON, Lydia. 2012. « Single-person households on the rise in Japan », *Market Research Blog*, Euromonitor International Research, 26 mars.
- HARRISON, Brian R. 1981. « [Vivre seul au Canada : perspectives démographiques et économiques, 1951 à 1976](#) », produit n° 98-811-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- KLINENBERG, Eric. 2012. *Going Solo: The Extraordinary Rise and Surprising Appeal of Living Alone*, New York, Penguin Press, 288 p.
- LIVINGSTON, Gretchen. 2015. « For most highly educated women, motherhood doesn't start until the 30s », *Fact Tank*, PEW Research Center.
- LYE, Diane N., Daniel H. KLEPINGER, Patricia Davis HYLE et Anjanette NELSON. 1995. « Childhood living arrangements and adult children's relation with their parents », *Demography*, vol. 32, n° 2, p. 261 à 280.
- MILAN, Anne. 2015. « [La réduction de la taille des ménages au cours du dernier siècle](#) », *Mégatendances canadiennes*, novembre, produit n° 11-630-X au catalogue de Statistique Canada.

- MILAN, Anne. 2000. « [Les familles : 100 ans de continuité et de changement](#) », *Tendances sociales canadiennes*, printemps, produit n° 11-008-X, n° 56 au catalogue de Statistique Canada.
- MILAN, Anne, et Nora BOHNERT. 2012. « [Cinquante ans de familles au Canada : 1961 à 2011](#) », *Recensement en bref*, produit n° 98-312-X, n° 1 au catalogue de Statistique Canada.
- MILAN, Anne, et coll. 2012. « [La situation des personnes âgées dans les ménages](#) », *Recensement en bref*, produit n° 98-312-X, n° 4 au catalogue de Statistique Canada.
- MILAN, Anne, Irene WONG et Mireille VÉZINA. 2014. « [Nouvelles tendances dans le mode de vie et la conjugalité des personnes âgées d'aujourd'hui et de demain](#) », *Regards sur la société canadienne*, février, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- MIRON, John R. 1980. *The rise of the one-person household: The Ontario experience, 1951 to 1976*, document de recherche n° 116, Toronto, The Centre for Urban and Community Studies, Université de Toronto, 53 p.
- MORENCY, Jean-Dominique, Éric CARON-MALENFANT et Samuel MACISSAC. 2017. [Immigration et diversité : projections de la population du Canada et de ses régions, 2011 à 2036](#), produit n° 91-551-X au catalogue de Statistique Canada.
- MURPHY, Brian, Xuelin ZHANG et Claude DIONNE. 2012. [Le faible revenu au Canada : une perspective multi-lignes et multi-indices](#), Série de documents de recherche — Revenu, produit n° 75F002M, n° 001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- NI BHROLCHÁIN, Máire, et Éva BEAUJOUAN. 2012. « Fertility postponement is largely due to rising educational enrolment », *Population Studies*, novembre, vol. 66, n° 3, p. 311 à 327.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). 2011a. *La base de données de l'OCDE sur la famille*.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). 2011b. « Les familles changent », *Assurer le bien-être des familles*, Paris, Éditions de l'OCDE, chapitre 1, p. 19 à 56.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. 2002. *Vieillir en restant actif : cadre d'orientation*, référence n° WHO/NMH/NPH/02.8 au catalogue de l'Organisation mondiale de la Santé, Genève, 60 p.
- PELLETIER, A.J., F.D. THOMPSON et A. ROCHON. 1938. *The Canadian Family: A study based on the Census of 1931 and supplementary data*, monographie du Recensement du Canada de 1931, n° 7, Bureau fédéral de la statistique, Ottawa, 230 p.
- RAMAGE-MORIN, Pamela L. 2016. « [Problèmes auditifs et sentiment d'isolement social chez les Canadiens âgés de 45 ans et plus](#) », *Rapports sur la santé*, novembre, vol. 27, n° 11, produit n° 82-003-X au catalogue de Statistique Canada.
- REVENU QUÉBEC, 2018. [361 — Montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou pour revenus de retraite](#).
- SINHA, Maire. 2014a. « [Rôle parental et pension alimentaire après une séparation ou un divorce](#) », *Mettre l'accent sur les Canadiens : Résultats de l'Enquête sociale générale*, février, produit n° 89-652-X, n° 001 au catalogue de Statistique Canada.
- SINHA, Maire. 2014b. « [Rapports des Canadiens avec les membres de leur famille et leurs amis](#) », *Mettre l'accent sur les Canadiens : Résultats de l'Enquête sociale générale*, décembre, produit n° 89-652-X, n° 006 au catalogue de Statistique Canada.
- SMITH, Kimberly J., et Christina VICTOR. 2018. « Typologies of loneliness, living alone and social isolation, and their associations with physical and mental health », *Ageing & Society*, 22 p.
- SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT. 2016. *Projections à long terme de la croissance des ménages — mise à jour 2015*, Le point en recherche, Série socio-économique, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA. 2017. « [Familles, ménages et état matrimonial : faits saillants du Recensement de 2016](#) », *Le Quotidien*, 2 août.
- STATISTIQUE CANADA. 1984. « [Vivre seul](#) », monographie du Recensement du Canada de 1981, produit n° 99-934-X au catalogue, Ottawa, 22 p.
- STROHSCHIEIN, Lisa. 2017. « Non-residential fatherhood in Canada », *Canadian Studies in Population*, numéro spécial portant sur le colloque de la FCD de 2015, printemps et été, vol. 44, nos 1 et 2, p. 16 à 27.
- TURCOTTE, Martin. 2013. « [Vivre en couple chacun chez soi](#) », *Regards sur la société canadienne*, mars, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- WARGON, Sylvia T. 1979. [Familles et ménages au Canada : tendances démographiques récentes](#), Étude analytique du recensement, monographie, produit n° 99-753-F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 166 p.
- WARGON, Sylvia T. 1976. *Les ménages et la famille au Canada : Un aperçu de certaines tendances démographiques récentes*, monographie, Division des caractéristiques (Série de la famille), février, produit n° CD-FAM-5 au catalogue de Statistique Canada, 50 p.